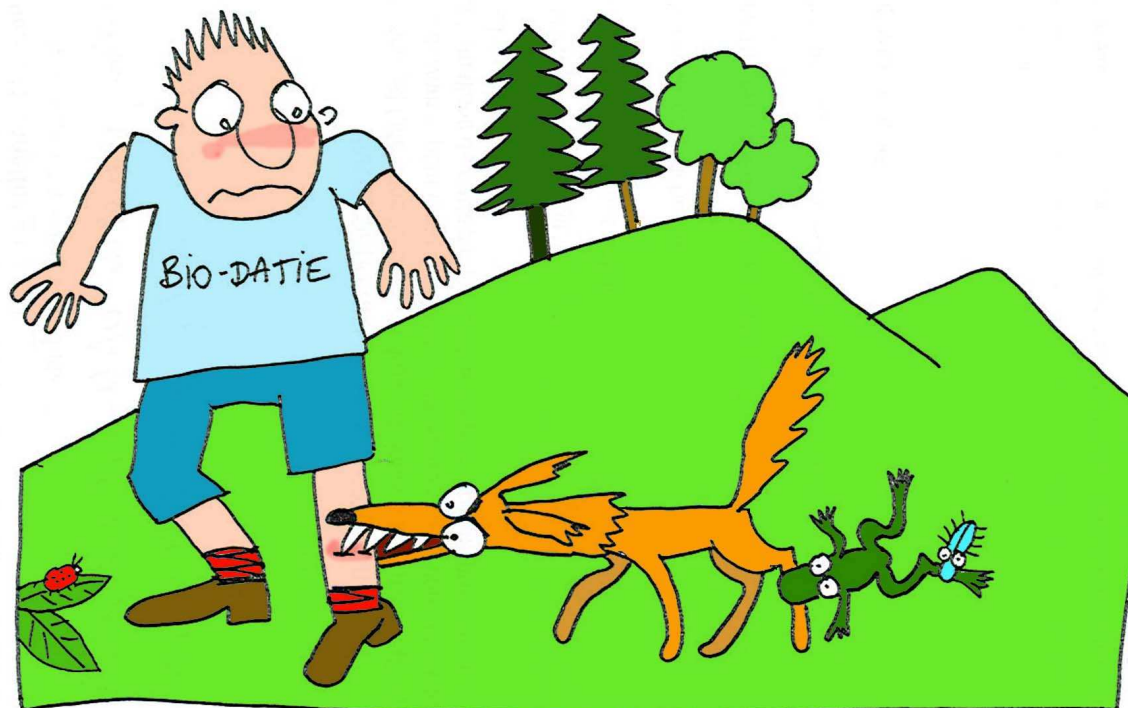


Promouvoir la préservation de la biodiversité en Déodatie



Présenté par le Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie

29 septembre 2009



Le Pays de la Déodatie, EPCI regroupant 14 communautés de communes et 95 000 habitants, sur un territoire majoritairement rural, montagneux et riche en espaces de nature, s'est lancé, en 2009, dans une action globale en faveur de la préservation de la biodiversité ordinaire.

Ce projet part du constat que les actions de préservation en faveur des espèces rares et menacées doit se compléter par des actions en direction des autres espèces qui forment ce qu'on peut qualifier « la nature ou biodiversité ordinaire ».

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet plus ambitieux et de long terme de trame verte et bleue.

Elle consistera en 6 actions :

- L'écriture d'un **recueil de témoignages sur les bonnes pratiques** menées sur le territoire par des habitants et professionnels résidant ou travaillant sur le territoire (jardiniers professionnels et amateurs, responsables d'espaces verts communaux, agents ONF,...) . Les lecteurs futurs (habitants et professionnels résidant au Pays), doivent pouvoir s'identifier à celles et ceux qui donnent leurs conseils, et de considérer plus aisément le caractère reproductibles des actions.
- A partir de ce guide, une charte des bonnes pratiques sera rédigée listant les diverses actions favorisant la biodiversité. A la manière des labellisations « LPO » ou « villes et villages fleuris », un **label « pro-biodiversité »** (à afficher sous forme de pancartes avec des « points biodiversité», à l'entrée des territoires concernés) pourra être décerné aux communes, entreprises ou particuliers qui mettent en œuvre une partie ou la totalité des bonnes pratiques.
- En guise de sensibilisation accrue au sujet de la protection de la biodiversité, un **concours de l'innovation pour la biodiversité** sera organisé avec un volet « junior » (vers les écoles du Pays). L'école lauréate se verra soutenue par le Pays pour faire un jardin bio dans la cour d'école, pause de nids d'oiseau dans les arbres de la cour d'école ou dans la commune, ainsi que des abris à hérisson et lézards, etc...). Et avec un volet « adulte » qui récompensera un projet d'écriture accompagné d'un projet concret que le Pays soutiendra.
- La réalisation d'un **inventaire des milieux**. Ce recensement se fera selon des critères croisés de références reconnues (Natura 2000, réserves naturelles, conservatoire des sites lorrains) et de témoignages locaux (sites et promenades particulièrement appréciés des habitants et des touristes). Il en résultera une carte interactive mise en ligne sur le site du Pays et enrichissable avec de nouveaux sites et de commentaires des habitants.
- Afin de permettre un repérage des sites sur le terrain, des **panneaux indicateurs** seront réalisés, uniques, placés sur les sites, et permettant aux promeneurs de mieux comprendre l'écosystème dans lequel ils se trouvent (espèces présentes et interaction entre elles).
- La carte précisant l'emplacement des panneaux sera traduit sous la forme d'un **guide touristique nature** distribué dans les offices du tourisme du Pays.